

Lieux de souche

Par cette nouvelle chronique, la rédaction de la revue *L'Ancêtre* désire faire découvrir les lieux d'où venaient nos ancêtres. Les articles permettront de situer le lieu de départ des nouveaux arrivants, d'identifier les points d'intérêt d'alors et d'aujourd'hui (musée, monuments, archives, etc.) et de faire connaître les caractéristiques sociales, culturelles et économiques du milieu dans lequel nos ancêtres ont vécu.

LANGRES, EN CHAMPAGNE

Romain Belleau (5865)



Québécois d'origine, l'auteur réside en France depuis de nombreuses années. Ses articles enrichissent la généalogie d'ici en décrivant aussi son pays d'adoption. Il a reçu le premier prix Jean-Gabriel Gigot des *Cahiers haut-marnais* en 2011 pour un projet de recherches sur l'émigration champenoise haut-marnaise vers la Nouvelle-France québécoise; le résultat de ses recherches a été publié en 2013. Il a été lauréat d'un prix de *L'Ancêtre* en 2012 pour son article intitulé « Morandeau devenu Maranda ». Il a présenté des interventions dans le cadre des commémorations du 350^e anniversaire du premier départ des Filles du roi en 2013 à Rouen, Dieppe et La Rochelle. Il a publié des articles dans diverses revues généalogiques françaises.

INTRODUCTION

La ville de Langres se dresse à près de 500 m d'altitude sur un éperon rocheux; elle est ceinte de près de quatre kilomètres de remparts coupés de portes et de tours.

Au cours du XVII^e siècle, la place forte fait l'objet de nombreuses interventions; c'est que la ville garde à l'est la frontière du royaume.

La ville est aussi le siège d'un grand évêché et d'un duché-pairie ecclésiastique; l'évêque de Langres était donc duc et pair de France. En 1731, lors de la création de l'évêché de Dijon, plus de 150 paroisses furent enlevées à celui de Langres.

Un bailliage royal et un siège présidial sont créés en 1640 aux dépens de celui de Chaumont. *L'essentiel de l'activité des bailliages et des sénéchaussées était de rendre la justice en appel des prévôts, mais surtout de connaître les causes civiles et criminelles en première instance. (...) Le présidial est une juridiction entre le bailliage et le parlement; il juge en matière civile les causes d'importance modeste : 250 livres en capital au premier chef, 250 à 500 livres en appel.* (Bély)

La ville est le chef-lieu d'une élection de la généralité de Châlons-en-Champagne. *Les élections sont des circonscriptions financières administrées conjointement par les trésoriers de France pour les revenus du domaine (finances ordinaires) et par les généraux des finances pour les impositions (finances extraordinaires).* (Bély)

Langres est le siège d'une direction des aides; elle abrite aussi la direction des fermes et gabelles. *Les aides sont des impositions extraordinaires levées par le Roi lorsque ses revenus ne lui permettent pas de faire face aux dépenses. La monarchie afferme l'exercice de certaines fonctions et la perception des impôts indirects. La gabelle est l'impôt sur le sel.* (Bély)

La ville est exemptée des tailles, et bénéficie de taux réduits pour certains impôts. Elle n'a pas non plus de garnison royale permanente et n'est pas obligée de loger les gens de guerre. L'un des artisanats les plus développés est la coutellerie.

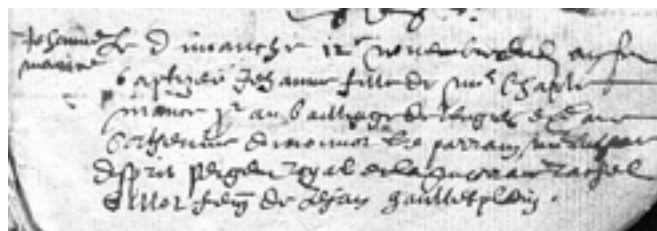
Pour les Français, Langres est la patrie de Denis Diderot : il y naît le 5 octobre 1713, fils de Didier Diderot, maître coutelier, et Angélique Vigneron ; il est baptisé le lendemain dans l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

Un descendant de Langrois, établi à Montréal, eut il y a quelque temps la surprise de découvrir, au bas du contrat de mariage de l'un de ses ancêtres, la signature de Didier Diderot...

La statue du philosophe, œuvre de Bartholdi, érigée en 1884 pour le centenaire de sa mort, domine la place qui porte son nom, tout près de sa maison natale.

Ouvert en 2013, un Musée des Lumières Denis-Diderot rend hommage à l'œuvre de l'écrivain.

Pour les Québécois, Langres est la ville natale de Jeanne Mance, cofondatrice de Montréal. Elle est baptisée dans l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul (détruite en 1799) le 12 novembre 1606, tout comme ses 11 frères et sœurs, enfants de Charles Mance, procureur au bailliage, et Catherine Emonnot.



Acte de baptême de Jeanne Mance le 12 novembre 1606 à l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul à Langres. Fourni par l'auteur.

L'église était située en face de l'actuelle cathédrale de Saint-Mammès.

Je rappelle que ce n'est qu'en 1932 que fut trouvé et publié l'acte de baptême de Jeanne Mance. L'année 2013 fut riche en découvertes concernant la cofondatrice de Montréal. Un acte du 22 septembre 1627, rente et hypothèque sur la maison et résidence de Charles Mance, a confirmé la situation de la maison dans la ville, rue de l'Homme-Sauvage (actuelle rue Barbier-d'Aucourt).



Maison des Mance, à Langres.
Photo fournie par l'auteur.

Tout aussi importante est la découverte de l'inventaire mobilier après décès de Charles Mance, réalisé les 28 et 29 août et le 3 septembre 1630. L'acte révèle, en particulier, que la mère de Jeanne Mance n'est pas décédée avant Charles Mance, contrairement à ce que répètent les biographes de l'administratrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal à partir des confidences qu'elle aurait faites à Marie Morin, et que celle-ci rapporte dans les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Ces documents, et d'autres révélés depuis, amèneront certainement à la rédaction d'une nouvelle biographie de Jeanne Mance, plus précise sur les années à Langres avant son départ pour Paris puis pour la Nouvelle-France.

Une statue érigée sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul honore la mémoire de la célèbre Langroise.

La vie de Jeanne Mance dans la colonie a fait l'objet de plusieurs ouvrages. Je rappellerai simplement qu'elle arrive en 1641, chargée, par une donatrice qui a demandé l'anonymat, de la création d'un hôpital en Nouvelle-France. Hasard ou convergence de projets, celui de Jeanne Mance et de sa bienfaitrice se trouve finalement rattaché à la fondation de Ville-Marie dans l'île de Montréal par la « Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France ». C'est ainsi qu'elle devient la cofondatrice de la ville avec Paul de Chomedey de Maisonneuve. Elle fonde l'Hôtel-Dieu qu'elle administre jusqu'à sa mort. Elle retourne trois fois en France. Elle meurt à Montréal en 1673.

D'AUTRES MIGRANTS

Mais il n'y a pas que Jeanne Mance. D'autres migrants partis pour la Nouvelle-France sont originaires de Langres. Je parlerai de ceux dont on connaît la date de naissance ou de baptême, et dans l'ordre chronologique de naissance.

Louise Richard est baptisée le 6 septembre 1658 à Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Elle est la fille de Didier Richard, avocat en parlement de la prévôté de Nogent-le-Roi, et Anne Laujorrois. [Le parlement est une cour souveraine jugeant en dernier ressort au nom du roi; celui de Paris juge en première instance pour tout le royaume les causes des princes de sang et des pairs; chaque parlement est compétent pour les affaires domaniales, celles des communautés et celles des fondations royales; les lois doivent être enregistrées par les divers parlements (Paris, Rouen, Aix-en-Provence, Bordeaux, Besançon...); les charges de présidents, conseillers, avocats, s'achètent. (Bély)] Le Recueil généalogique des anciennes familles de Langres, de Claude-Nicolas Genuyt, indique que Didier Richard est le fils de Pierre Richard, pâtissier à Langres, et Louise Garnier. Si ces renseignements sont confirmés, ils rattacheront Louise Richard à Jeanne Mance. En effet, Pierre Richard, maître pâtissier de Langres, est l'adjudicataire de la maison des Mance après la mort du père, et il est originaire de Nogent-le-Roi comme la famille Mance.

Marcel Trudel, dans le tome IV de son Histoire de la Nouvelle-France, donne, dans la liste des gens d'Église venus

en Nouvelle-France en 1672, le nom de Louise Richard; elle aurait été amenée par Marguerite Bourgeoys. Louise Richard aurait eu alors 14 ans. Or, elle ne figure pas au recensement de 1681 de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal. Elle arrive vraisemblablement après 1682; elle prononce ses vœux définitifs en 1698 sous le nom de sœur Saint-Bernard. Elle décède le 16 septembre 1728 à Montréal et y est inhumée le 17.

Simon Didier est baptisé le 13 novembre 1661 à Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Il est le fils de François Didier, cordonnier, et Françoise Fournier. Il contracte mariage le 25 novembre 1703 avec Marie-Charlotte Bruneau et l'épouse le 29 novembre suivant à Montréal; il est maître cordonnier; Gédéon de Catalogne, lieutenant dans les troupes de la Marine, est témoin au mariage; cette présence et le surnom de Parisien donné à l'époux font penser que Didier est venu au pays comme soldat.



Statue de Jeanne Mance, à Langres. Photo fournie par l'auteur.

Il y a une ressemblance très grande entre la signature de Simon Didier

en Nouvelle-France et celle de Simon Didier, maître cordonnier également, qui épouse en 1689 à Langres Didière Jachiet; le couple a deux enfants qui se marient, l'un en 1718 (le père est alors dit décédé), l'autre en 1715 (le père n'est pas dit décédé); et dans ces deux actes, la mère des époux n'est pas dite décédée... Il faudra de nouveaux éléments pour déterminer si le migrant Simon Didier a bel et bien été marié une première fois en France avant de venir dans la colonie. Le couple Didier-Bruneau aura cinq enfants, dont deux fils qui se marieront.

François Tisserand est baptisé à Saint-Pierre-et-Saint-Paul le 26 février 1696. Il est le fils de François Tisserand et Marie-Louise Devienne. Dans la plupart des actes au Québec, il est prénommé Jean-François. Dans un acte de baptême à Langres en 1696, sa mère est désignée comme épouse de François Tisserand, sieur de Moncharvot (c'est le nom d'une commune du canton de Bourbonne-les-Bains). Au Québec, le patronyme du migrant est parfois simplement Moncharvot (écrit diversement). D'après l'article du *Dictionnaire biographique du Canada* qui lui est consacré, il serait arrivé au Québec comme cadet dans les troupes de la Marine. Il épouse à Québec en juin 1721 Marie-Thérèse Larchevêque; le couple a quatre enfants. Tisserand est envoyé ensuite au pays des Illinois; il figure au recensement de Cahokia en 1735; son épouse décède entre le 12 juin 1735 et 1737, année du remariage de Tisserand à Kaskakia. Il rentre en France vraisemblablement en 1763 et meurt à l'Hôtel-Dieu de Paris le 14 juin 1767.

Jean-Baptiste Simonet est baptisé à Saint-Pierre-et-Saint-Paul le 15 août 1707, fils de Jacques Simonet, maître de forge, et Marie (Marie-Cécile) Foissey. Ses parents se sont mariés au même endroit le 23 novembre 1705; les autres enfants du couple naissent à Villecomte (Côte-d'Or). Le père vient en Nouvelle-France une première fois en 1736, repasse en France et revient l'année suivante avec des ouvriers destinés aux Forges du Saint-Maurice. Jean-Baptiste Simonet vient, lui, en 1739; il remplace son père à la direction des Forges. Suspect de malversations, il est renvoyé en France après 1741. On ne sait pas ce qu'il devient par la suite.

Philippe-Antoine Cuny est baptisé à Saint-Martin le 9 mai 1709. Son père se prénomme aussi Philippe-Antoine, sa mère est Élisabeth Dupont. Cuny arrive à Québec comme secrétaire du gouverneur Roland-Michel Barrin, marquis de la Galissonnière. Il contracte mariage à Québec le 23 août 1749 avec Marie-Madeleine de Joncaire. Le couple n'a qu'une fille, qui décède à sept mois. Cuny devient écrivain de la Marine puis caissier des trésoriers généraux de la Marine à Montréal. Il se mêle d'opérations commerciales, important des marchandises pour les revendre à son profit. Il repart en France en 1758. Il est soupçonné dans l'affaire dite « du Canada » (accusations de fraudes et de prévarications) : il est innocenté en 1763. Il meurt en 1779 à Loches (Indre-et-Loire).

Jean-Baptiste Decharnet est le fils de Didier Decharnet, avocat en parlement, et Élisabeth-Raymonde Noirot; il est baptisé le 23 juin 1728 à Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Dans la colonie, on trouve le plus souvent son patronyme orthographié Decharnay. Il épouse le 7 janvier 1755 à Québec Marie-Louise Pagé dit Quercy; le couple a cinq enfants, les trois premiers sont baptisés à Québec, le quatrième à Neuville et le dernier à Kamouraska. Il reçoit une commission de notaire dans la

Prévôté de Québec et dans toute l'étendue du gouvernement de Québec. Il décède le 6 avril 1760 et est inhumé le lendemain à Cap-Saint-Ignace. L'auteur du *Recueil généalogique des anciennes familles de Langres* indique que Decharnet est « mort a Quebec pendant le siege »; la bataille des Plaines d'Abraham a lieu en septembre 1759, celle de Sainte-Foy aura lieu le 28 avril 1760 : Decharnet a-t-il été blessé à l'automne 1759? A-t-il souffert du passage des troupes anglaises à Cap-Saint-Ignace où il s'est retiré au printemps 1759 après avoir cessé d'exercer comme notaire?

Jean-Baptiste Jobert, fils de Joseph Jobert, chirurgien, et Louise Barthelemy, est baptisé à Saint-Martin le 10 septembre 1732. Il devient chirurgien major (affecté aux vaisseaux du roi). C'est à ce titre qu'il arrive en Nouvelle-France en 1759. Il épouse à



Église de Saint-Martin, à Langres. Photo fournie par l'auteur.

Montréal le 4 février 1760 Charlotte-Marie Larchevêque; le couple a huit enfants. Après la Conquête, Jobert reste dans la province de Québec; on écrit qu'il a joué un rôle important dans le développement de la médecine canadienne; le médecin britannique qui pratique les premières inoculations contre la variole à Montréal en juin 1769 aurait logé chez lui; notons que d'après Georges Viard, dans *Langres au XVIII^e siècle*, l'inoculation n'aurait été pratiquée à Langres

qu'en 1786. Jobert intervient également en 1773 lors d'une épidémie, sans doute une forme de syphilis, apparue à Baie-Saint-Paul. Il devient examinateur du Bureau de Montréal chargé après 1788 d'agréeer les chirurgiens de la ville. Il meurt en décembre 1798. L'une de ses filles épouse en 1779 Joseph Frobisher, de l'importante famille spécialisée dans le commerce des fourrures.

Le départ de ces huit migrants s'échelonne de 1641 (Jeanne Mance) à 1759 (Jean-Baptiste Jobert) et couvre donc presque l'ensemble de l'histoire de la Nouvelle-France après la fondation de Québec.

L'histoire de la ville d'origine est aussi longue et chargée d'événements divers. Au moment du départ de Jeanne Mance, Langres se relève à peine des dévastations de la Guerre de Trente Ans. Les épidémies (désignées sous le terme de « contagion » dans certains actes notariés) se répètent.

La population au début du XVIII^e siècle est d'environ 8000 habitants.

Les migrants dont nous connaissons la date de baptême à Langres sont originaires de deux paroisses :

Saint-Pierre-et-Saint-Paul et Saint-Martin. Ainsi que je l'ai signalé, l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul a été détruite à la fin du XVIII^e siècle. L'église de Saint-Martin fut édiflée sur plusieurs siècles; à la suite d'un incendie, la façade et le clocher ont été reconstruits entre 1728 et 1745. Les actes de baptêmes conservés pour Saint-Pierre-et-Saint-Paul remontent à 1539, les mariages et les sépultures en 1668 seulement. Les actes conservés pour Saint-Martin ne remontent qu'à 1677.

On aura noté que les pères des migrants dont nous connaissons la date de baptême occupent presque tous des postes importants, administrateurs (directeur général des étapes, directeur général des contrôles, maître de forge), ou officiers publics (procureur au siège présidial, avocat en parlement). Le père de Jean-Baptiste Jobert est chirurgien-juré, et celui de Simon Didier est cordonnier.

D'autres migrants sont peut-être originaires de la ville ou des environs.

Claude Léauté, prêtre sulpicien, né à Langres vers 1644, d'après le *Dictionnaire du clergé canadien-français*.

Joseph Mariet, aussi sulpicien, né à Langres en 1644 ou 1650 ; il meurt à Montréal le 16 octobre 1704.

Simon Raimond, confirmé à Québec le 15 août 1670; l'acte le dit originaire de l'évêché de Langres.

Élisabeth Renaud, dite de la paroisse de Saint-Étienne, évêché de Langres, dans son contrat de mariage et dans l'acte de mariage qui le suit, les 16 et 20 septembre 1673.

Louis Cointa, originaire de Saint-Mammès, diocèse de Langres, d'après son acte de mariage du 5 février 1741 à Québec avec Thérèse Piquet.

Claude Frérot, originaire de la paroisse de Saint-Pierre de Langres dans le registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec le 21 octobre 1743.

Joseph Dubois, dit de Saint-Martin, diocèse de Langres, dans son acte de mariage à Montréal le 5 mai 1749.

Nicolas Roussel, originaire de l'évêché de Langres, confirmé au fort Saint-Louis le 20 mai 1668.

Dans le cas de ces migrants, l'absence de renseignements concernant les parents ou les multiples lieux d'origine possibles dans l'évêché de Langres rendent les recherches impossibles, ou celles-ci n'ont donné aucun résultat.

INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Les registres paroissiaux anciens ont été numérisés et sont consultables sur le site des Archives départementales <http://archives.haute-marne.fr/>. Noter que les deux collections (paroissiale et départementale), lorsqu'elles étaient disponibles, ont été numérisées.

Le site des Archives est un excellent instrument de recherche par la numérisation qui a été faite de nombreux

inventaires de différentes cotes. Il est ainsi possible de savoir, par exemple, si des archives notariales sont disponibles ou pas pour une commune, et pour quelle période; bien sûr, les minutes ne sont pas numérisées. Le catalogue de la Bibliothèque donne également de nombreuses références à des livres, articles, documents de fonds déposés.

Pour des généalogies de familles, les notes généalogiques du baron Édouard de l'Horre (1871-1945) sont également consultables sur le site des Archives.

Les Cahiers haut-marnais publient des articles touchant au département. Adresse : B. P. 2039, 52902 Chaumont Cedex 9. La collection des numéros de 1946 à 2000 a été numérisée et mise en vente par les Archives départementales.

La Société historique et archéologique de Langres publie un *Bulletin*. Adresse : B. P. 104, 52204 Langres Cedex. Les numéros de 1872 à 2000 ont été numérisés. (Vente par les Archives départementales). Le *Bulletin* n° 393 (tome XXVII, 4^e trimestre 2013) contient l'article de Geoffrey Duvoay, « Charles Mance et les siens. Trois documents essentiels éclairant la jeunesse de Jeanne Mance », et la transcription de trois documents récemment découverts par le chercheur sur la Langroise.

Le Centre généalogique de Haute-Marne publie une revue, *Racines haut-marnaises*, et met en ligne (accès gratuit) ses relevés. Adresse : 62 Place Aristide-Briand, B. P. 175, 52005 Chaumont Cedex. Site : 52genealogie@orange.fr. Un forum généalogique existe également : Cousins 52 https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/Cousins_52_et_plus/

L'Association Langres-Montréal-Québec, Centre culturel Jeanne-Mance, organise des animations et des rencontres. Adresse : Maison du Pays de Langres, Square Olivier-Lahalle, 52200 Langres. Site : www.jeanne-mance.fr. Un DVD intitulé *Mademoiselle Mance, cofondatrice de Montréal, Langres 1606 Montréal 1673*, a été réalisé par le Centre culturel en 2006. Voir aussi le DVD réalisé en 2010 par Annabel Loyola, *La folle entreprise. Sur les pas de Jeanne Mance*.

SOURCES

- BELLEAU, Romain. « L'émigration champenoise haut-marnaise vers la Nouvelle-France québécoise (1608-1763) », *Les Cahiers haut-marnais*, n^{os} 266-267, 2012/3-4, Émigration vers la Nouvelle-France québécoise (XVI^e-XVIII^e siècles).
- BÉLY, Lucien. *Dictionnaire de l'Ancien Régime. Royaume de France XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, P.U.F., collection Quadrige, 1996, 1384 p.
- Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. *Ces villes et villages de France, ... berceau de l'Amérique française*, Le Puy-Sainte-Réparate, vol. 1, Champagne-Ardenne, Alsace, Lorraine.
- COVELLI, David. *Les fortifications de Langres*, Région Champagne-Ardenne, Service de l'Inventaire culturel, collection Parcours du Patrimoine, 2008, 72 p.
- VIARD, Georges. « Langres au XVIII^e siècle », *Tradition et lumières au pays de Diderot*, Langres, Dominique Guéniot, 1985, 509 p.